

École Saint-Fabien



6500, av. de Renty
Montréal (Québec) H1M 1M4
École : (514) 596-4883
SDG : (514) 596-4888
Site Internet : www.csdm.qc.ca/st-fabien

Conseil d'établissement

École St-Fabien

Le mardi 29 septembre 2020

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2020-2021, du 29 septembre 2020 par vidéoconférence.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Claudine Baril, directrice – présente
Philippe Lafrenière, directeur adjoint - absent
Kim Pacard-Lavigne, enseignante – présente
David Côté, enseignant – absent
Marie-Claude Forget, enseignante - présente
Maryse Crevier, enseignante - présente
Amélie Riopel, Technicienne SDG – présente
Pierre-Olivier Bourque-Jutras - présent

Parents

Pierre Paquette, président - présent
Marysol Breton, vice-président – présente
Mely Cung, secrétaire – présente
Samia Manneh, membre – présente
Long Vu, membre – présent
Claire Tamet, membre – présente
Représentante de la communauté
Julie Hornez, directrice des Loisirs St-Fabien – présente

Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18 h 33

2. Nomination d'un(e) secrétaire

M. Pierre Paquette propose Mme Mély Cung comme secrétaire pour l'année et qu'une rémunération de 400 \$ provenant du budget de fonctionnement du CÉ lui soit attribué. M. Long Vu l'appuie.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par Mme Claudine Baril est proposé par M. Pierre Paquette appuyé de Mme. Marie-Claude Forget.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 25 août 2020

De petites modifications au point 6 sont suggérées par Mme Claudine Baril. Mme Hornez mentionne qu'elle était absente et non présente pour la liste des présences.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Marysol Breton. Elle est appuyée par M. Long Vu.

Adopté à l'unanimité

5. Élection du ou de la président(e) et vice-président (e)

Mme Mely Cung propose la nomination de M. Pierre Paquette comme président. Elle est appuyée par Mme Julie Hornez.

M. Long Vu propose Mme Marysol Breton à titre de vice-présidente. Mme Marysol Breton accepte cette responsabilité.

Adopté à l'unanimité

6. Adoption de la régie interne 2020-2021

Le document de régie interne a été distribué aux membres du CÉ. Les modifications au document sont mentionnées par Mme Claudine Baril. Il s'agit de la nécessité d'élire un minimum de deux parents substituts, d'ajouter la possibilité de tenir les rencontres du CÉ par vidéoconférence, d'envoyer les convocations aux substituts et aux parents qui en font la demande, de préciser les rôles du président et vice-président, d'ajouter la consultation des élèves et la mention du rapport annuel. Toutes les informations en lien avec la législation (à partir du point 7 de la version de l'année précédente) seront enlevées de la régie interne 2020-2021.

Les dates proposées pour le calendrier des rencontres du CÉ ont été envoyées par Mme Claudine Baril suite à la rencontre. Les prochains CÉ se tiendront les lundi 9 novembre 2020, 11 janvier 2021, 15 mars 2021, 12 avril 2021, 17 mai 2021 et 7 juin 2021.

Mme Samia Manneh propose l'adoption de la régie interne 2020-2021, appuyée par Mme Claire Tamet.

Adopté à l'unanimité.

7. Période réservée au public

Question de M. Paquette concernant l'heure à laquelle les élèves doivent se mettre en rang le midi.
Réponse : Mme Baril informe que l'équipe-école a statué aujourd'hui sur ce point. Les enfants joueront jusqu'à 13 h. Les enseignants prennent ensuite la relève et parce que seulement deux (2) enseignants devront mettre le gel désinfectant à l'ensemble des élèves, il se pourrait qu'il y ait des délais.

Question de Mme Cung concernant le temps alloué à l'écoute de la télévision au service de garde.
Réponse : Mme Amélie Riopel va vérifier s'il y a plus d'écoute de télévision qu'à l'habitude au service de garde.

8. Adoption du budget de fonctionnement et de formation du CÉ

Le budget de fonctionnement du CÉ, soit le 400 \$/année, a été attribué à Mély Cung pour son rôle de secrétaire du CÉ pour l'année.

Il y a toujours un intérêt pour offrir des formations conjointes avec les autres écoles du quartier pour offrir plus de variétés de formations aux parents. Un message dans l'Hyperlien demandera des suggestions de formation aux parents.

9. Sujets d'approbation

a. Activités éducatives et sorties

- M. Pierre-Olivier Bourque-Jutras mentionne qu'à l'Annexe, il n'y a pas encore de sortie de prévue, mais qu'une activité pour l'Halloween est peut-être en préparation.
- Budget d'émulation : Il y a une demande pour l'octroi d'un budget d'émulation correspondant au montant de l'année précédente soit de 5 \$/élève. L'argent provient du fond des parents de l'OPP entre autres.

Mme Claire Tamet propose que le 5 \$/élève soit accordé au début et qu'au courant de l'année le CÉ pourra revoir ce montant au besoin. Pour les spécialistes le budget proposé est le même que l'année dernière soit 50 \$ et pourra être bonifié au courant de l'année aussi. M. Bourque-Jutras appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité.

b. Programmation des journées pédagogiques du service de garde

- La grille a déjà approuvée par le conseil d'établissement. La sortie du 20 novembre au MegaMaze a été annulée par l'entreprise. Les thèmes choisis par les éducatrices seront donc exploités au maximum cette année. Toutes les sorties extérieures sont annulées jusqu'à présent sauf celle du 27 janvier (glissades). Mme Riopel suit la situation de près et propose de revenir au CÉ avec l'information pour les autres sorties au retour des Fêtes.

10. Sujets d'adoption

a. Règlementation du service de garde

- La nouvelle règlementation est présentée aux membres du CÉ. Les modifications incluent l'ajout de la date prévue du retour de l'enfant lors d'absence, la facturation des deux premières semaines d'absence, l'augmentation des frais de retard et les acronymes CSDM qui sont maintenant remplacés par CSSDM.

Question : Pour informer d'une absence, est-ce accepté de le faire par courriel ou seul le téléphone est accepté?

Réponse : Un courriel est accepté. L'information sera ajoutée au document.

Question : Dans les boîtes à lunch, est-ce que vous interdisez des aliments? Ex : sains ou pas.

Réponse : Pour les allergies, nous ne pouvons pas interdire les arachides, mais nous faisons de la sensibilisation. Les pupitres sont nettoyés s'ils sont utilisés par un autre élève avant le retour en classe. Nous n'interdisons pas d'aliment.

Mme Amélie Riopel propose l'adoption de la réglementation du service de garde. Elle est appuyée de Mme Marysol Breton.

Adopté à l'unanimité.

11. Sujet de consultation

- a. Modification possible de l'acte d'établissement compte tenu du PTRDI actuellement en consultation

Mme Claudine Baril a posé une question concernant les effectifs prévus pour 2021-2022 qui passent de 25 groupes actuellement à 28 groupes, soit 19 à De Renty et 9 à l'Annexe, pour voir s'il s'agissait d'une erreur.

Question de Mme Marie-Claude Forget : Est-ce que le bâtiment De Renty qui est utilisé à 126% de sa capacité pourrait éventuellement bénéficier des locaux libres de l'Annexe (ex : transférer des classes à l'annexe)?

Réponse : Si l'on pense bouger des classes à l'Annexe, le CÉ devra être consulté. Mme Baril va aussi vérifier qui peut approuver l'ajout d'une bibliothèque.

Le formulaire de consultation en ligne a été rempli. Des commentaires concernant le nombre de groupes a été émis.

Mme Claire Tamet propose d'accepter le PTRDI, appuyé de Pierre-Olivier Bourque-Jutras.

Adopté à l'unanimité

12. Sujet d'information

- a. Déclaration de clientèle du 30 septembre : Il y a présentement 547 élèves, soit 20-25 de plus que l'année précédente et seulement trois (3) libres-choix.
- b. Qualité de l'air et ventilation : Mme Baril s'est adressé au Service des ressources matérielles pour obtenir des informations sur le plan de qualité de l'air, les visites annuelles et inspections prévues.

Fréquence de changement des filtres: prévue 3 ou 4 fois par année. Le dernier changement de filtre a eu lieu le 20 mai 2020 pour le bâtiment principal sur De Renty et le 4 juin 2020 à l'Annexe. Les prochains changements sont prévus pour octobre.

La visite annuelle d'entretien préventif a eu lieu en mars 2020 pour De Renty et en mai 2020 pour l'Annexe. Aucune défaillance observée.

Nettoyage complet des conduits est fait aux 10 ans. Le dernier a eu lieu en 2016 à St-Fabien sur De Renty (le prochain aura lieu en 2026) et en 2019 à l'Annexe (le prochain est prévu en 2029).

Mme Claudine Baril a aussi fourni aux membres du CÉ suite à la rencontre, la liste des travaux à venir pour Saint-Fabien. Certains échéanciers peuvent différer, compte tenu du retard accumulé dans le contexte de la Covid.

- La maçonnerie à l'annexe en 2022-2023
- Mise à niveau des issues de secours - Phase 2, (2021-2022)
- Réaménagement pour Saint-Fabien Annexe, (2019-2020)
- Remplacement des systèmes d'alarme et d'urgence, (2019-2020)
- Amélioration de l'accessibilité universelle - Lot 1, (2023-2024)
- Rénovation de l'enveloppe extérieure, (2022-2023)
- Remplacement de la toiture, (2023-2024)

13. Délégation

- a. Direction d'école : NIL
- b. Représentant(e) des enseignants : Les enseignants ont peut-être le désir d'organiser un petit quelque chose pour souligner la semaine de la culture qui aura lieu entre le 13 et 16 octobre 2020. Plus de détails à venir.
- c. OPP : présentation d'une demande de l'OPP (Mme Claire Tamet) pour l'acceptation des activités suivantes:
 - Paniers bio : demande déjà approuvée par le CÉ.
 - Vente de sapins : solution de contournement pour la pandémie. Date proposée du jeudi 3 décembre pour venir récupérer les sapins.
 - Marché de Noël : ambiance et décoration (village de Noël). Des préoccupations par le CÉ sont émises : comment s'assurer qu'il n'y a pas d'attroupement. L'aval des enseignants doit être obtenu.
 - Halloween : propose la création d'un chemin de citrouilles le vendredi 30 octobre. Le service de garde et enseignants pourront s'occuper de décorer les citrouilles. Le 14 octobre, Mme Claire Tamet a envoyé 3 soumissions pour l'achat de 24 grosses citrouilles, 14 citrouilles moyennes et 442 mini-citrouilles. Le coût estimé pour l'achat de citrouilles est de 380 \$ + taxes. À ce montant, un budget supplémentaire de 100 \$ est ajouté pour l'achat de matériel de décoration.
 - Bazar : Offrir la portion « ventes de garage » avec quelqu'un qui fait le décompte des gens présents et offre du désinfectant.
 - Rallye avec les commerces du quartier
 - Éducation des cyclistes avec le plan offert par Vélo Québec. Cette activité a été proposée aux professeurs d'éducation physique.

Le CÉ propose d'adopter la vente de sapins, sous réserve de l'expérience des paniers bios, car tous doivent observer les consignes sanitaires (ex : l'OPP devra appuyer l'école pour s'assurer du respect des distances, etc.). L'OPP est mandaté pour la vente de sapins de Noël.

Par contre, pour les autres activités, le CÉ en prend bonne note, mais ne consultera pas tout de suite les enseignants, car en attente d'une méthode d'adaptation plus précise.

Claire Tamet propose l'adoption de l'activité de vente des sapins de Noël, appuyé de M. Long Vu.

Les membres du CÉ ont accepté par courriel la proposition pour l'achat des citrouilles le 14 octobre 2020.

Adopté à l'unanimité

- d. Représentant du service de garde (Mme Amélie Riopel) : Nous avons une belle équipe cette année. Il y a moins d'enfants au service de garde et il y a beaucoup plus de dîneurs cette année, ce qui représente environ 2 groupes. Les mesures sanitaires sont appliquées. La distanciation est respectée.

- e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) : La session d'automne débute. Nous n'avons pas accès aux écoles et nous devons relocaliser une partie des activités. Nous offrons une programmation à l'extérieure aussi. On s'adapte et on modifie nos façons de faire. Nous débutons déjà le travail en octobre pour prévoir les camps d'été. Nous offrons toujours du répit parental le samedi en accueillant des enfants une fois aux 2 semaines pendant 24 semaines.

Mme Baril mentionne toute son admiration pour le travail fait par Mme Hornez et son équipe. Tous les membres du CÉ sont d'accord.

- f. Délégué du comité de parents : M. Ulysse Fortier-Gauthier participe à la rencontre qui a lieu en même temps que le CÉ. Il fera parvenir l'information au CÉ par la suite.
- g. Président : NIL

Varia

M. Long Vu mentionne qu'il a observé que le désinfectant utilisé par l'école contient de l'hydratant et que c'est une bonne idée.

M. Bourque-Jutras propose la levée de l'assemblée, appuyé de l'ensemble des membres.

Adopté à l'unanimité

Levée de l'assemblée à 20 h 36.

Pierre Paquette
Président du CÉ

Claudine Baril
Directrice